

COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME
Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences

Pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2020

Comme l'exige la [Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements](#) du Conseil du Trésor, le présent rapport donne l'information relative aux dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la Commission canadienne du tourisme (CCT) durant l'exercice terminé le 31 décembre 2020, à l'exception de l'information protégée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la CCT se rapportent à des activités qui appuient son mandat de promouvoir les intérêts de l'industrie touristique et de faire connaître le Canada comme destination touristique de choix. La CCT assure la promotion du pays au Canada comme à l'étranger auprès des voyageurs d'agrément et d'affaires dans le but de stimuler les arrivées et de faire croître l'économie canadienne du tourisme. Elle collabore avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que de l'industrie du tourisme pour aider les entreprises touristiques canadiennes à pénétrer des marchés étrangers et pour attirer les voyageurs canadiens.

La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé ainsi qu'avec les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour maintenir la compétitivité du Canada et créer de la richesse pour les Canadiennes et les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. Le [rapport annuel 2020](#) de la CCT contient davantage d'information sur le mandat et les principaux programmes de l'organisme.

| Dépenses de voyages, d'accueil, et de conférences | | | |
|--|---|---|-----------------------|
| Catégorie de dépenses | Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (000 \$) | Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (000 \$) | Variation (000 \$) |
| Voyage | | | |
| Activités opérationnelles | 812 \$ | 4380 \$ | -3568 |
| Principaux intervenants | 18 | 187 | -169 |
| Gouvernance interne | 45 | 168 | -123 |
| Formation | 4 | 30 | -26 |
| Autres | - | - | 0 |
| A. Total des dépenses de voyages | 880 | 4,765 | -3885 |
| B. Dépenses d'accueil | 72 | 764 | -692 |
| C. Frais de participation aux conférences | 25 | 56 | -31 |
| Total (A. B. C) | 977 \$ | 5585 \$ | -4608 |
| Voyages à l'étranger de la ministre et du personnel de la ministre (inclus dans les dépenses de voyages) | | - | - |

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Voyage : Par rapport à l'exercice 2019, les dépenses de voyages de la CCT ont diminué de 3 885 000 \$ ou de 82 % principalement en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions connexes quant aux déplacements.

Accueil : Par rapport à l'exercice 2019, les dépenses d'accueil de la CCT ont diminué de 692 000 \$ ou de 91 % principalement en raison de la réduction d'événements accueillant du public résultant des mesures sanitaires imposées pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Frais de participation aux conférences : S. O.

Voyages à l'étranger de la ministre et du personnel de la ministre : S. O.